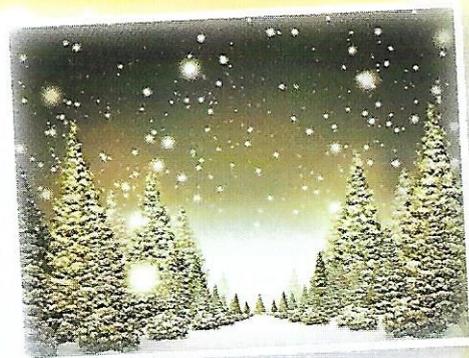


La Proiselière et Langle

Bulletin municipal annuel 2018

Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

- La fin de l'année est l'occasion pour moi de m'adresser à vous.
- Pour moi c'est une tradition de m'adresser à vous à cette époque de l'année.
- 2018 se termine avec beaucoup d'incertitudes.
- J'ai l'impression que nos territoires sont les oubliés de nos dirigeants nationaux.
- Avec la loi sur le cumul des mandats, nos députés sont déconnectés du terrain, un député maire était en contact avec ses administrés en permanence.
- La ruralité est pourtant une richesse pour notre pays, la nature est belle, les paysages sont magnifiques, nous vivons loin de toutes ces pollutions irrespirables des villes.
- Nous devons nous battre pour être entendus car tout est fait pour fragiliser l'identité communale, résignation au déclin démographique de la ruralité, fermeture des services publics.
- C'est la deuxième année que notre commune fait partie de la communauté de communes des 1000 Etangs. Les débats et les prises de décisions se déroulent avec le respect de chacun dans une ambiance sereine. Continuons à mettre en commun notre volonté et notre courage, montrons une capacité à nous unir sur l'essentiel.
- Certaines compétences ne peuvent être assurées que par les Com Com mais notre commune continue son chemin.
- Je remercie les élus du Conseil Municipal ainsi que notre secrétaire qui par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit ont participé aux prises de décisions et au travail accompli tout au long de l'année.
- En 2018 nous avons augmenté les taux d'imposition de 1 % après 2 années de pause. Cela est nécessaire pour obtenir les subventions correspondantes aux travaux que nous réalisons.
- Merci à toutes les personnes qui contribuent à l'entretien et à l'embellissement de notre commune.
- Un grand merci également aux dames qui ont participé au concours des maisons fleuries, j'y tiens vraiment et je les encourage à continuer en 2019.
- Un village ne serait rien sans des habitants aux mains vertes qui savent cultiver les plantes.
- Au seuil de la nouvelle année, je tiens à vous présenter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite, en ayant une pensée particulière pour les personnes seules ou malades.
- Que 2019 apporte à chacun d'entre vous ce qu'il espère pour une année heureuse mais surtout une année de paix.

Votre maire, Gérard MAUFFREY

● NOS ROUTES :

Réparations localisées sur toutes les voies communales
Goudronnage et pose de bordures route du Ruisseau de la Goutte (accès aux deux maisons neuves)
Travaux réalisés par l'entreprise GEORGES MICHEL
Coût de ces travaux : 9921 € HT
Subventions du Département à 22.19 %

● CURAGE DES FOSSES LE LONG DES VOIES COMMUNALES :

Travaux réalisés par l'entreprise BELUCHE PATRICK
Coût des travaux : 3440 € HT
Subventionnés à 22.19 %

● REPARATION DU MUR DE SOUTIEN ROUTE DE SAINTE MARIE EN CHANOIS :

Travaux réalisés par l'entreprise BELUCHE PATRICK
Coût des travaux : 1600 € HT
Subventionnés à 22.19 %

● FAUCHAGE DES VOIES COMMUNALES :

Travaux réalisés par l'entreprise THOMAS JEROME
Coût des travaux : 1890 € HT
Travaux non subventionnés

● DENEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES :

Travaux réalisés par l'entreprise BELUCHE PATRICK
Coût du déneigement et sablage : 1080 € HT
Subvention du Département : 330 €

● ENTRETIEN DES BIENS COMMUNAUX :

Travaux effectués par BLAISE PATRICK
Peintures extérieures des fenêtres de la Mairie
Coût de ces travaux : 416 € HT
Peintures des chaînes et des obus de notre monument aux morts : 315 € HT
Travaux non subventionnés.

● DEMONTAGE DE LA CHEMINEE DE LA MAIRIE :

Suite à des risques d'infiltrations, il était nécessaire de procéder au démontage de la cheminée.
Pose de ferblanterie en remplacement sur le toit.
Coût : 1147 € HT



● TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX- MAIRIE-ECOLE :

Travaux réalisés par l'entreprise HAND ET VIE 70000 VESOUL

Coût total des travaux : 17 082 € HT

Subventionnés par le Département à 40 % : 6832 €

La subvention de l'Etat de 30 % : 5124 €
est accordée mais pas perçue à ce jour.

Subvention de la communauté de communes : 1000 €



Pour information de cette mise en accessibilité :

Après étude, il fallait démonter la rampe d'accès de la Mairie, elle avait été construite lors de la rénovation mais la pente d'accès était trop rapide.

Nous avons fait une demande de dérogation à la Direction des Territoires (DDT).

Il a fallu aller en commission départementale à la Préfecture défendre notre dossier.

Finalement notre demande a été acceptée.

Le coût supplémentaire pour refaire la pente avec les normes actuelles était de 12618 € HT.

● NOTRE FORÊT :

- VENTE DE BOIS :

DESCHASEAUX 70 AILLEVILLERS : 8927 €

LOCATELLI Patrice 70 SCEY SUR SAONE : 10 065 €

Vente de bois sur pied aux affouagistes : 2666 €

Rôle d'affouage : 7 732 €

Total des ventes : 29 390 €

● COUT DU BUCHERONNAGE – DEBARDAGE :

Travaux réalisés par Patrick BELUCHE : 4 970 €

Coût pour la fabrication des stères : 5247 €

Total : 10 217 €



● TRAVAUX EN FORET :

Nous investissons pour l'avenir de notre forêt :

- Dégagement des plans coupe N°2 : 2 224 € H.T

- Création de cloisonnement : 1 162 € H.T

Coût total : 3 386 € H.T

● FRAIS ONF :

Contribution à l'ha : 240 €

Contribution volontaire obligatoire : 88 €

Frais de gardiennage : 2781 €

Frais de cubage et classement : 870 €

Total : 3979 €

● SYNDICAT DES 5 COMMUNES :

Fonctionnement des écoles et entretien des biens Inter-communales : 11 150 €
Le PÉRISCOLAIRE est pris en charge par la communauté de communes : 2232 €

● TRANSPORT DES DEUX VALLÉES :

L'approche des élèves du Bois de la Grange pour le Lycée de Luxeuil
Coût : 750 €

● COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 1914-1918

L'année 2018 était l'année du centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918.
Pour commencer notre Conseil Municipal a déposé une gerbe sur notre monument aux morts avec l'appel des morts pour la France.

La cérémonie de la Vallée du Breuchin se déroulait à Faucogney.
Après la messe, c'était la cérémonie patriotique au monument aux morts avec les associations des anciens combattants de la Vallée du Breuchin, les Maires, les pompiers, les représentants de l'armée.

Les enfants des Ecoles et du Collège ont admirablement chanté, accompagnés par Michel Caseaux ainsi que la Chorale « L'écho des montagnes ».
Chaque Maire de la Vallée a lu les noms des morts pour la France de sa commune au cours de l'année 1918.

Pour La Proiselière :

BROUILLARD Paul
COIN Paul
JECHOUX Marcel
LALLOZ Albert
RINGUEY Louis
SIMONIN Paul
VINEY Emile
VINEY Auguste



INFORMATIONS

Notre commune sera concernée en 2019 par le recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans.

C'est Madame BELUCHE Colette qui assurera les fonctions d'agent recenseur pendant la période du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries doivent s'inscrire en Mairie avant le 1er mai 2019.

A partir du 1er janvier 2019, les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales pourront le faire toute l'année. De ce fait, il n'y aura pas de permanence exceptionnelle le 31 décembre 2018.

Fermeture du secrétariat en fin d'année du 22 décembre 2018 au 04 janvier 2019.